



Fraude de la part de mes concurrents

Par **polom123**, le **05/01/2011** à **22:44**

Bonjour,

Je vous écris aujourd'hui car je suis opticien dans un centre commercial en région parisienne. Nous sommes actuellement 3 magasins d'optique dans le sein de la galerie et il semblerait que je sois le seul à avoir du mal au boucler mes fins de mois. Le directeur du centre commerciale m'a ouvertement dit que c'était la cause de ma charte m'engageant à ne pas faire de fraudes... Contrairement à mes concurrents.

Ces fraudes sont simplement de fausses facture permettant l'arnaque à l'assurance et à la mutuelle. Ils gonflent les prix des verres, font glisser le prix de la monture solaire qui n'est pas remboursé, etc.

Je voudrais savoir quel recours je pourrais faire ?
Quel procédure suivre pour réunir les preuves necessaire ?
Que peuvent être les conséquences de cette démarche ?

En vous remerciant d'avance,
bien cordialement.

Par **lolo**, le **06/01/2011** à **20:14**

bonjour je suis oticien aussi, voici la reponse a tes questions.

1 aucune

2 aucune

3 perte d argent et d energie

ne dit on pas le client est roi et les assureurs des escrocs ???